



**Ministère des solidarités et de la santé
Ministère de l'action et des comptes publics**

DIRECTION DE LA SECURITE SOCIALE
Sous-Direction du pilotage du service
public de la sécurité sociale
Bureau 4B
Anna BALDECCHI
☎ : 01.40.56.72.98
anna.baldecchi@sante.gouv.fr
N° D-2019

Paris, le **30 JUL. 2019**

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis, aux fins d'agrément, en application des dispositions des articles L.123-1 et L. 123-2 du code de la sécurité sociale, l'avenant modifiant l'accord du 21 juin 2017 relatif à l'intéressement dans les organismes du régime général 2017 – 2019 ainsi que les deux accords relatifs à l'intéressement pour les agents de direction et les praticiens conseils que vous avez conclu le 11 juin 2019 avec les organisations syndicales.

Ces textes permettent de fixer les objectifs d'intéressement pour l'année 2019 pour l'ensemble des salariés des branches maladie, famille, vieillesse et recouvrement.

La grande majorité des orientations que j'avais fait valoir lors de l'agrément des précédents textes, ou à l'occasion de l'ouverture des négociations, a été retenue. Ainsi, et même si les cibles des annexes techniques de branches sont majoritairement alignées sur celles fixées dans les conventions d'objectifs et de gestion, je demeurerai néanmoins attentive à ce que ce mouvement se poursuive encore.

Par conséquent, je vous informe que ce protocole d'accord recueille mon agrément.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice de la sécurité sociale


Mathilde LIGNOT-LELOUP

**Monsieur Raynal Le May
Directeur de l'Ucanss
18, avenue Léon Gaumont
75 980 PARIS cedex 20**